

Pierre Rouillard dir., *"Mobilités, immobilismes. L'emprunt et son refus"*, *Colloques de la Maison René Ginouvès 3*

Paris, De Bocard, 2007, 334 pages.

Sophie A. de Beaune



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/dht/1053>

DOI : 10.4000/dht.1053

ISSN : 1775-4194

Éditeur :

Centre d'histoire des techniques et de l'environnement du Cnam (CDHTE-Cnam), Société des élèves du CDHTE-Cnam

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2008

Pagination : 212-213

ISBN : 978-2-95-30779-1-9

ISSN : 0417-8726

Référence électronique

Sophie A. de Beaune, « Pierre Rouillard dir., *"Mobilités, immobilismes. L'emprunt et son refus"*, *Colloques de la Maison René Ginouvès 3* », *Documents pour l'histoire des techniques* [En ligne], 15 | 1^{er} semestre 2008, mis en ligne le 22 octobre 2010, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/dht/1053> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/dht.1053>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Pierre Rouillard dir., "Mobilités, immobilismes. L'emprunt et son refus", Colloques de la Maison René Ginouvès 3

Paris, De Bocard, 2007, 334 pages.

Sophie A. de Beaune

RÉFÉRENCE

Pierre Rouillard dir., "Mobilités, immobilismes. L'emprunt et son refus", *Colloques de la Maison René Ginouvès 3*, Paris, De Bocard, 2007, 334 pages.

- 1 Comme les deux colloques précédemment organisés au sein de la Maison René Ginouvès à Nanterre, celui-ci avait pour ambition de réunir le plus grand nombre possible de chercheurs de la Maison autour d'un thème de réflexion commun. Rappelons que les laboratoires réunis dans cet établissement s'intéressent à des périodes qui vont de la préhistoire à l'époque contemporaine, et à des aires culturelles qui couvrent l'ensemble de notre planète. Si l'on examine la variété des contributions publiées dans les actes de ce colloque, on peut considérer que ses organisateurs ont bien atteint leur but. Du coup, cet ouvrage très dense offre au lecteur l'impression d'une grande richesse mêlée parfois d'une certaine dispersion.
- 2 En effet, l'opposition annoncée dans le titre entre mobilités et immobilismes, se réfère, selon les cas, aux personnes, aux objets, aux techniques ou aux idées. Le sous-titre « L'emprunt et son refus » laisse entendre que c'est la mobilité ou au contraire l'immobilité qui vont permettre ou entraver l'emprunt. En réalité, et cela apparaît d'ailleurs au fil de la lecture, l'emprunt entre deux populations peut se faire sans mobilité et le refus d'emprunt n'est pas forcément synonyme d'immobilisme.
- 3 Les articles sont classés en trois chapitres thématiques. Le premier concerne la mobilité ou l'immobilisme des personnes et des groupes. Le deuxième traite de la mobilité de la culture matérielle et le troisième de celle des idées, des concepts et des influences. Il est

en fait très difficile de les dissocier, et c'est l'une des principales difficultés rencontrées par l'archéologue confronté à des vestiges retrouvés hors de leur sphère d'invention : s'agit-il d'objets qui se sont diffusés par échange ou don, d'inventions indépendantes ou encore de déplacements d'individus porteurs de ces objets ?

- 4 De même, lorsqu'on observe une technique identique en deux endroits différents, il est difficile de savoir s'il s'agit d'une technique inventée indépendamment dans deux endroits distincts – cas de la convergence – ou d'un emprunt d'une population à un groupe voisin. La question est si délicate qu'André Leroi-Gourhan en avait conclu qu'il était hors de portée de l'archéologue de distinguer l'invention de l'emprunt (P. Soulier). L'histoire des techniques montre que les exemples d'assimilation et d'adaptation de techniques empruntées au prix de substitution de matières, de formes ou d'outils sont fréquentes (L. Hilaire-Pérez, 2000), mais il est le plus souvent impossible à l'archéologue de les déceler.
- 5 Dans quelques cas, il lui est cependant possible d'y parvenir. Ainsi, la diffusion des techniques d'élevage s'est nécessairement accompagnée du déplacement des animaux domestiques au-delà des régions où vivaient leurs ancêtres sauvages ; or les animaux domestiques ne pouvant pas se déplacer seuls, il est clair qu'il y a bien eu déplacement de personnes. En revanche, lorsque des thèmes artistiques se retrouvent à des endroits éloignés l'un de l'autre, rien ne dit qu'ils ne se sont pas diffusés de proche en proche, par simple échange d'idées, sans qu'il y ait nécessairement eu de mobilités de personnes ou de groupes. Leur contenu sémantique a d'ailleurs pu s'adapter à un nouveau contexte culturel (H.-P. Francfort).
- 6 Le déplacement de personnes peut concerner quelques individus isolés, un petit groupe qui se détache provisoirement de l'ensemble de la population (F. Audouze), ou encore un groupe entier avec femmes et enfants, comme dans le cas des migrations ou des premiers peuplements (H. Guiot). Lorsque le déplacement de personnes est avéré, la question se pose de savoir ce que les populations autochtones et les nouveaux arrivants acquièrent, adoptent et partagent. Les ethnologues sont sans doute mieux armés que les archéologues pour tenter de répondre à cette question (C. Sabinot).
- 7 Le déplacement d'objets est parfois mis en évidence grâce aux études techniques (L. Dhennequin) ou à des analyses physico-chimiques ; c'est le cas par exemple pour l'importation de plaques de bronze de Mésopotamie vers la Grèce archaïque (C. Saint-Pierre). On peut ainsi dissocier la diffusion de biens tels que des objets de prestige acquis par échange ou commerce, de celle de savoir-faire.
- 8 Lorsque l'emprunt ne se fait que pour un type particulier d'outil ou de technique et dans une certaine catégorie de la population, l'acteur de l'emprunt peut se laisser entrevoir ; ainsi, ce sont peut-être les guerriers enrôlés dans les troupes auxiliaires de l'armée romaine qui, après la conquête, ont répandu en Gaule l'assiette et le gobelet individuel (P. Pion). Le rôle des élites comme vecteur de l'emprunt et de l'imitation et comme inspiratrices de mobilité et du changement est parfois perceptible (B. Quilliec, C. Baroin, M. Casanova).
- 9 À l'inverse, l'absence de transfert ou d'emprunt ne signifie pas forcément qu'il faille parler d'un refus. Elle peut résulter tout bonnement de l'ignorance de la technique. Il faut en effet se méfier de l'« illusion de fatalité » dénoncée par Raymond Aron (1938), laquelle consiste à croire que les différents éléments d'un certain complexe technique tel que nous le connaissons aujourd'hui s'impliquent nécessairement les uns les autres. Ainsi, ce n'est pas parce qu'une technique existe qu'elle est nécessairement empruntée

et assimilée. Pour qu'il y ait « refus », il faut qu'il y ait rejet intentionnel. Il est donc judicieux de distinguer le refus volontaire de l'absence d'emprunt par ignorance (C. Colas et al.). Cette absence peut aussi révéler un manque d'adéquation entre la nouveauté étrangère et le milieu susceptible de l'emprunter et de l'assimiler, de sorte que l'emprunt ne peut se faire qu'entre groupes de niveau voisin, ce qui renvoie aux notions de milieu intérieur et extérieur développées par Leroi-Gourhan (1945).

- 10 Pour mettre en évidence un refus d'emprunt, il faut montrer qu'il pourrait y avoir eu emprunt, c'est-à-dire qu'il existait des contacts suffisants entre deux groupes et éventuellement qu'il y a eu emprunt de certains éléments et pas d'autres (P. Pion). Les causes du refus peuvent être d'ordre technique ou économique : pourquoi emprunter une technique ou un objet si l'on dispose de quelque chose d'équivalent ? Elles peuvent tenir à des conditions environnementales défavorables, comme cela pourrait avoir été le cas pour l'agriculture proche-orientale qui ne s'est pas diffusée vers la péninsule arabique (M. Tengberg). Elles peuvent être politiques, les vaincus refusant d'assimiler la culture matérielle des vainqueurs (A. Tenu). Elles peuvent être culturelles, reflétant tout simplement le besoin de se démarquer de ses voisins (C. Sabinot). Ce dernier aspect a été largement développé par Ian Hodder (1982), qui a comparé le bagage technique de populations frontalières en insistant sur le rôle symbolique de la culture matérielle.
- 11 La question de l'emprunt et du transfert ou au contraire de son refus a donné lieu à des développements autour de la mimétique et de la contagion des idées (E. Grimaud), mais la circulation des idées est particulièrement difficile à mettre en évidence dans des sociétés sans écriture (C. Perlès). Par définition, les archéologues sont confrontés aux seuls vestiges matériels, eux-mêmes supports des idées, des savoir-faire ou des thèmes présents dans les manifestations graphiques (H.-P. Francfort). Toute l'affaire est de démontrer en quoi telle technique, tel thème graphique, tel outil, spécifique d'un groupe a été emprunté à un autre. Et cet ouvrage foisonnant ne manque pas d'exemples.
- 12 Outre les nombreux cas de figure qu'il fournit, cet ouvrage constitue une mine de réflexions théoriques sur les raisons du transfert ou au contraire de son refus d'un groupe à l'autre. Ces réflexions peuvent être fort utiles aux historiens des techniques, même si ces derniers disposent parfois de sources écrites facilitant le travail d'identification des inventeurs, des lieux d'invention et du sens de circulation des diffusions techniques.
- 13 Références citées
- 14 R. Aron, *Introduction à la philosophie de l'histoire. Essai sur les limites de l'objectivité historique*, Paris, Gallimard, 1938
- 15 L. Hilaire-Pérez, *L'invention technique au siècle des Lumières*, Paris, Albin Michel, 2000
- 16 I. Hodder, *Symbols in action. Ethnoarchaeological studies of material culture*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982
- 17 A. Leroi-Gourhan, *Milieu et techniques*, Paris, Albin Michel, 1945.

AUTEURS

SOPHIE A. DE BEAUNE

Université Jean Moulin Lyon 3, CDHTE-Cnam